

B.B. RECEVANT ..... c/ B.B. VISITEUR ..... Division : **PE** - Groupe : **A**

Rencontre N° [ ][ ][ ][ ] Date **16/02/03** Heure **20h30** Lieu **RENNES - Salle Jean BOUIN**  
1<sup>er</sup> arbitre **Mr. Juste BERNARD** 2<sup>er</sup> arbitre .....

**Équipe A** ..... B.B. RECEVANT .....  
Couleur : **BLANC**  
Publicité : .....

Temps morts : 1<sup>er</sup> mi-temps [ ][ ] 2<sup>e</sup> mi-temps [ ][ ] Prolongations [ ][ ]  
Fautes d'équipe : 1 2 3 4 5 6 7  
1 2 3 4 5 6 7

Licence	Noms des joueurs	N° en jeu	Fautes				
			1	2	3	4	5
360001	LEMIEN Francis	4					
	LEMIEN Jacques	5					
360003	LESIEU Marc	6					
360004	LELEUR Victor	7					
360005	LE NOTRE Arce	8					
E	LEVEU joueur EEE						
H	Joueur hors EEE						
330009	Entraîneur LE MEILLER Robert						
	Entraîneur adjoint						

Attention à bien renseigner la division et le groupe de votre équipe. Pour les divisions utiliser les abréviations suivantes :

Pré-Régional : PR  
Excellence : E  
Promotion d'Excellence : PE  
Honneur : H  
1<sup>ère</sup> Division : 1  
2<sup>ème</sup> Division : 2

En cas d'en-tête de feuille de match mal renseignée l'amende est de **4€**

Notre conseil : Chargez une personne de votre club de remplir chaque Week-End les en-tête cela évitera les oublis.

Numéros de Licences joueurs non-inscrits :

L'amende est de **2,50 €** pour les seniors et **1,60 €** pour les jeunes avec un maximum de 5 joueurs.

Notre conseil : Chaque équipe doit posséder son « portelices ». Si une licence n'est pas arrivée au club, inscrire LD (licence déposée). Normalement, les licences partent au club le jeudi suivant leur dépôt (attention, pour les cas exceptionnels, MUTATION, SURCLASSEMENTS REGIONAUX ET NATIONAUX, LICENCES ETRANGERES, assurez vous auprès du secrétariat si votre licencié est qualifié). Si vous vous apercevez qu'une licence déposée ne vous parvient pas dans les délais normaux, appeler le secrétariat du Comité **AU PLUS VITE**.

**Équipe B** ..... B.B. VISITEUR .....  
Couleur : **BLEU**  
Publicité : .....

Temps morts : 1<sup>er</sup> mi-temps [ ][ ] 2<sup>e</sup> mi-temps [ ][ ] Prolongations [ ][ ]  
Fautes d'équipe : 1 2 3 4 5 6 7  
1 2 3 4 5 6 7

Licence	Noms des joueurs	N° en jeu	Fautes				
			1	2	3	4	5
360008	LERAT Yves	4					
360009	LECHAT Roger	5					
360010	LE CHIEN Paul	6					
	LE HOUTON Jean	7					
360012	LE PERSE Yann	8					
360013	LAUVINE Luc	9					
360014	LE PERSON Charles	10					
	Entraîneur LE JUSTE Armand						
	Entraîneur adjoint						

Manque N° de licence Entraîneur, pour les Seniors uniquement, l'amende est de **2,50 €**

Quelque soit le résultat : c'est l'équipe **recevante** qui saisit le résultat sur internet et adresse l'original de la feuille de marque au comité de façon à ce que celle-ci soit parvenue au comité avant le mardi midi. Dans le cas contraire, le 1<sup>er</sup> retard est facturé **5 €** le 2<sup>ème</sup> **10 €** et les suivants **15 €**

Notre conseil : Chargez une personne et une seule au sein du club de récupérer les feuilles de match et de les envoyer.

Résultats	1 <sup>er</sup> mi-temps	A .....	B .....	<b>Résultat final</b>	Équipe A .....	Équipe B .....	
	2 <sup>e</sup> mi-temps	A .....	B .....		<b>ÉQUIPE GAGNANTE</b> .....		
	Prolongations	A .....	B .....				

Signature du marqueur	Signature du chronométrateur	Signature du deuxième arbitre	Signature du premier arbitre	Signatures des capitaines (en cas de réclamation)	
				Capitaine A	Capitaine B